



COMMUNIQUE DE PRESSE

- Elio Di Rupo, Ministre-Président de Wallonie -

Get up Wallonia : le Conseil stratégique remet ses propositions au Gouvernement

Dans le cadre de son initiative post Covid, *Get up Wallonia*, le Gouvernement de Wallonie a tenu à faire appel à des professeurs d'université de renom. C'est ainsi que le Conseil stratégique a pris naissance. Il réunit 9 professeurs d'université francophones. Celui-ci a remis, aujourd'hui, son rapport final au Gouvernement. Le rapport fait la synthèse de l'ensemble des propositions formulées dans le cadre de la vaste consultation publique organisée par le Gouvernement. 51 propositions y sont formulées pour contribuer à ce que la Wallonie se réinvente. Ce rapport, va désormais faire l'objet d'une analyse de la part du Gouvernement. Il servira de base au plan de relance global de la Wallonie, après l'épouvantable crise sanitaire, économique et psychologique que nous vivons actuellement.

L'initiative du Gouvernement wallon, *Get up Wallonia*, a pour objectif de créer une dynamique économique et sociale, dans la réalité d'un monde qui doit assurer son développement durable.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement wallon a organisé une vaste campagne de consultation de la société civile. Celle-ci a permis aux citoyens qui le souhaitent, à divers experts de renom, à des acteurs de terrains, des acteurs institutionnels ainsi que les partenaires sociaux, de formuler des propositions qui devraient permettre à la Wallonie de se réinventer.

Ces derniers mois, le Conseil stratégique a analysé les propositions et les éléments proposés

- (1) dans l'analyse de départ de 6 régions d'Europe qui nous servent de référence, réalisé par le consultant PWC,
- (2) dans les rapports des trois *task forces*,
- (3) dans le rapport de la consultation citoyenne et
- (4) dans le rapport remis par le Conseil Economique, Social et Environnemental de Wallonie.

Le Conseil stratégique présente aujourd'hui le fruit de son travail en remettant au Gouvernement de Wallonie son rapport final.

La vision qui se dégage du rapport est de faire de la Wallonie une Région résolument tournée vers l'avenir.

Le rapport se déploie autour de 5 axes structurants :

- Miser sur la jeunesse et les talents des Wallons et des Wallonnes ;
- Assurer la soutenabilité environnementale ;
- Amplifier le développement économique ;
- Soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale de chacun et chacune
- Garantir une gouvernance participative et innovante.

Ces 5 axes se déclinent ensuite en 18 mesures et 51 actions, détaillées ci-dessous.

Le Gouvernement de Wallonie va désormais prendre connaissance de ce rapport et en faire une lecture attentive. Il se basera également à nouveau sur le travail des trois *task forces*, le résultat de la consultation citoyenne et l'analyse de départ du consultant.



Wallonie

Le Gouvernement

La relance de la Wallonie ne sera toutefois pas alimentée uniquement par ce processus. Avant de présenter son vaste plan pour que la Wallonie se réinvente, le Gouvernement va également intégrer d'autres mesures. Il s'agit notamment des 24 projets prises dans le cadre du volet wallon de la « Facilité pour la reprise et la résilience » initiée par l'Union européenne, pour un budget de 1,5 milliard d'euros. Le Gouvernement tiendra également compte de la Déclaration de Politique Régional (DPR). Il prendra en considération les 2,47 milliards prévus par les négociateurs et destinés à la mise d'un plan de transition. Enfin, il inclura les mesures prises dans le cadre de du Fonds social européen (FSE) et du Fonds européen de Développement régional (FEDER). Il s'agira de projets sélectionnés par un jury indépendant pour un montant de 750 millions pour chaque fonds.

Pour Elio Di Rupo : « *La crise de la covid-19 a bouleversé nos sociétés et nous force à repenser l'action publique de façon systémique. La vaste consultation que nous avons menée nous a permis d'identifier des mesures basculantes aux effets multiplicateurs qu'il convient maintenant d'opérationnaliser dans les prochaines semaines. La relance wallonne se veut construite en collaboration avec et au bénéfice de l'ensemble des citoyens wallons. C'est au terme de cet énorme travail que nous accélérons le processus d'une Wallonie qui se réinvente. Une Wallonie qui peut se remettre à espérer après le drame de la Covid. Il nous faudra le concours et la participation de l'ensemble des Wallons et des Wallonnes. C'est à ce prix, ensemble, tous les acteurs de la société réunis, que la Wallonie se réinventera* ».

>> Consulter le rapport complet du Conseil stratégique :

<https://gouvernement.wallonie.be/home/publications/get-up-wallonia/publications/rapport-du-conseil-strategique-de-get-up-wallonia-au-gouvernement-wallon.publicationfull.html>

CONTACTS PRESSE :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be



Axe I : Miser sur la jeunesse et les talents des Wallon.ne.s

- Mesure I.1. Contribuer à l'amélioration de la formation initiale
- Action I.1.1. Faire de l'alternance le nouveau 'normal'
 - Action I.1.2. Renforcer l'attractivité des filières STEM, techniques et professionnelles
 - Action I.1.3. Soutenir le Pacte d'Excellence
 - Action I.1.4. Offrir une expérience de vie formatrice à tous les jeunes qui le souhaitent
- Mesure I.2. Généraliser l'accès à la formation tout au long de la vie
- Action I.2.1. Créer un dispositif universel de formation continue
 - Action I.2.2. Résorber la fracture numérique
- Mesure I.3. Revoir le paysage de la formation et investir dans les équipements
- Action I.3.1. Repenser les dispositifs et le paysage de la formation
 - Action I.3.2. Investir dans les infrastructures et les équipements de formation
- Mesure I.4. Amplifier la recherche d'excellence
- Action I.4.1. Développer la recherche stratégique et sociétale dans une optique de 'triple dividende'
 - Action I.4.2. Développer des programmes wallons collaboratifs d'excellence
 - Action I.4.3. Articuler un réseau intégré de plateformes d'excellence en soutien de la recherche et de l'innovation

Axe II : Assurer la soutenabilité environnementale

- Mesure II.1. Accompagner la décarbonation de la Wallonie et honorer les engagements climatiques
- Action II.1.1. Définir une stratégie de transition pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dotée de jalons clairs, stables et réalistes, pour respecter le budget carbone de la Wallonie au regard des engagements nationaux et internationaux
 - Action II.1.2. Concentrer les soutiens aux énergies renouvelables dans une triple optique économique, sociale et environnementale
 - Action II.1.3. Développer un marché de produits & services bas-carbone
 - Action II.1.4. Maximiser les effets d'un programme massif de rénovation énergétique des bâtiments
- Mesure II.2. Améliorer les politiques et pratiques de mobilité
- Action II.2.1. Favoriser des projets de mobilité prévoyant un usage intermodal équilibré
 - Action II.2.2. Développer les infrastructures stratégiques
- Mesure II.3. Protéger la biodiversité et les ressources naturelles, y compris 'l'or bleu'
- Action II.3.1. Protéger et préserver l'eau comme richesse régionale
 - Action II.3.2. Assurer une gestion adaptative et résiliente des forêts
 - Action II.3.3. Prévoir l'émergence d'un 'parc national'
- Mesure II.4. Repenser la politique de gestion des friches et de soutien aux centres-villes



- Action II.4.1. Accélérer l'assainissement des friches et des sites pollués
- Action II.4.2. Intégrer les pratiques de réhabilitation des friches dans un aménagement repensé des centres urbains et de leurs territoires

Axe III. Amplifier le développement économique

- Mesure III.1. Faciliter le développement et la relocalisation de filières économiques
 - Action III.1.1. Concevoir la politique économique et industrielle en chaînes de valeur
 - Action III.1.2. Concrétiser le potentiel de l'économie circulaire
 - Action III.1.3. Construire la résilience des secteurs du tourisme et de l'hospitalité
 - Action III.1.4. Agir sur le développement économique par la stimulation des industries culturelles et pour le rayonnement de la culture
- Mesure III.2. Renforcer la souveraineté alimentaire
 - Action III.2.1. Réaffirmer le rôle multifonctionnel de l'agriculture et de l'élevage
 - Action III.2.2. Stimuler l'éco-entrepreneuriat dans le domaine agro-alimentaire et amplifier la 'relève' des agriculteurs et des producteurs du secteur agricole
 - Action III.2.3. Accélérer l'émergence de filières alimentaires porteuses
- Mesure III.3. Soutenir le déploiement (local et international) des entreprises, moteurs de l'économie
 - Action III.3.1. Clarifier, simplifier et différencier les dispositifs de soutien aux entreprises
 - Action III.3.2. Offrir une approche 'orientée-usager' en termes d'accompagnement des entrepreneurs
 - Action III.3.3. Utiliser le potentiel de l'économie sociale pour une relance durable
 - Action III.3.4. Mobiliser l'épargne privée et rassembler les outils financiers régionaux
- Mesure III.4. Favoriser la transition par les marchés publics et la responsabilisation des entreprises
 - Action III.4.1. Utiliser les marchés publics comme outil de relance économique
 - Action III.4.2. Lier les financements publics à l'usage des clauses sociales, environnementales et de soutien à l'emploi local
 - Action III.4.3. Développer des mécanismes de soutien et de récompense des externalités positives et de découragement des externalités négatives

Axe IV. Soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale de chacun.e

- Mesure IV.1. Réintégrer les personnes plus éloignées de l'emploi sur le marché du travail
 - Action IV.1.1. Prévoir un soutien efficace à l'emploi pour la reprise économique
 - Action IV.1.2. Faciliter le parcours de retour à l'emploi
- Mesure IV.2. Développer une politique de santé solidaire et efficace
 - Action IV.2.1. Créer les réseaux locorégionaux de santé en y intégrant la santé mentale
 - Action IV.2.2. Intégrer les politiques de prévention en matière de santé et investir dans une infrastructure de santé publique



Action IV.2.3. Utiliser le numérique comme levier pour améliorer la qualité des soins

Mesure IV.3. Assurer l'égalité de genre et combattre toutes les discriminations

Action IV.3.1. Faciliter l'accès au logement et soutenir l'autonomie des moins valides

Action IV.3.2. Renforcer les dispositifs de soutien à l'enfance

Action IV.3.3. Renforcer la qualité et la généralisation d'un 'test genre' dans une logique de gender mainstreaming

Axe V. Garantir une gouvernance participative et innovante

Mesure V.1. S'appuyer sur une administration publique ouverte et innovante

Action V.1.1. Progresser rapidement en matière d'usages numériques dans les administrations régionales et locales

Action V.1.2. Développer une architecture favorisant une culture d'innovation collaborative

Mesure V.2. Instaurer une nouvelle gouvernance du et par le numérique

Action V.2.1. Structurer une 'gouvernance du numérique' publique cohérente, scientifique, pérenne, responsable et visant l'intérêt général

Action V.2.2. Développer une connectivité numérique progressive et équilibrée du territoire

Action V.2.3. Augmenter l'efficacité du pilotage du système statistique wallon pour une gouvernance plus démocratique

Mesure V.3. Faciliter une gouvernance transversale et participative

Action V.3.1. Assurer une transparence des processus et une meilleure participation des citoyens

Action V.3.2. Créer un Conseil de l'Innovation et des Transitions